

**SYNDICAT MIXTE
Grande Tablée**



Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. 03.84.79.79.79

Référence

D.24/17

Objet

Adhésion OPSAT

Secrétaire de séance

Catherine DEMORTIER

Rapporteur

Nathalie JEANNET

DÉLIBÉRATION

Le cinq mars deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », s'est réuni dans les locaux de la Grande Tablée, sur convocation de Madame Nathalie JEANNET, Présidente.

Nombre de délégués en exercice : 20

Nombre de délégués titulaires ou suppléants : 14

Nombre de procuration : 1

Nombre de délégués votants : 15

Date de la convocation : 27 février 2024

Délégués titulaires ou suppléants présents :

Nathalie JEANNET, Isabelle MANGIN, Catherine DEMORTIER, Cyril MILLIER, Céline LABOUROT suppléée Marie-Rose GUIBELIN, Frédérick DRAY, Patricia ANTOINE, Mireille RAUCH, Séverine DEVILLE, Olivier DEMANDRE, Franck DAVID, Christine RIOTTE, Alexandre CROT, Chantal TORCK,

Délégués absents ayant donné procuration :

Justine GRUET

Délégués absents excusés non représentés :

Cyriel JEANNEAUX, Micheline HENRY, Sylvie DUCUGNON, Julie BOITET, Gwenaëlle TRILLARD

VU le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L812-3 à L.812-5,

VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion,

VU le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

VU les décrets n° 2012-170 du 3 février 2012, n° 2015-161 du 11 février 2015 et n° 2021-571 du 10 mai 2021, modifiant successivement le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2022-551 du 13 avril 2022 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique territoriale,

VU la circulaire INTB1209800C du 12 octobre 2012 relative à l'application des dispositions du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié,

VU le plan de santé au travail dans la fonction publique,

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **AUTORISE** Madame La Présidente à signer tous documents afférents à l'adhésion OPSAT

*Fait à Dole, le 05 mars 2024,
La Présidente,
Nathalie JEANNET*

